

# Pourquoi la prévoyance est une affaire de long terme

10.11.08 – 24 Heures / Chronique Economie-Bourse – M. Claude Richard, Directeur général des Retraites Populaires

Face à la crise financière il est légitime que les assurés aient quelques inquiétudes quant à l'avenir de leur prévoyance. Il est toutefois étonnant de constater l'empressement de certains acteurs à remettre en cause le bien fondé de notre système de sécurité sociale. Les uns préconisent un pilier unique correspondant à une AVS étendue, et d'autres, de développer la prévoyance individuelle au détriment de la prévoyance professionnelle.

Or rappelons-le, la force du système de sécurité sociale suisse, réside justement dans le principe des 3 piliers qui se complètent (AVS, prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle). Chaque pilier possédant un mode de financement différent, pris ensemble, ils sont à même de supporter efficacement les défis, tels que la crise financière actuelle ou encore le vieillissement de la population. Par exemple, l'AVS, financée en répartition, est sensible à la diminution du rapport entre le nombre des actifs cotisants et le nombre des rentiers, alors qu'elle ne subit que peu l'effondrement des marchés boursiers. Inversement, la prévoyance professionnelle est lourdement touchée par la baisse des marchés financiers, mais peut supporter plus aisément l'augmentation de l'espérance de vie grâce à son financement en capitalisation.

Le système des trois piliers est un système performant et envié par nos pays voisins. Une remise en question ne se justifie donc pas, et au contraire renforce les éventuelles craintes et le manque de confiance ambiant.

Un deuxième élément ne doit pas être perdu de vue : la prévoyance professionnelle se finance à long terme. Il convient donc de replacer les conséquences de la crise actuelle dans cette perspective.

En effet, l'épargne nécessaire au financement des prestations se constitue sur une période de 40 ans et les rentes de vieillesse vont être servies sur une durée de 20 ans en moyenne. Dans cette optique, il est raisonnable de penser que l'effondrement des marchés et les difficultés économiques qui en découlent aujourd'hui seront suivis d'une reprise, qui se traduira par des performances à nouveau positives. C'est la moyenne des performances sur la durée qui importe et non la réalité à court terme.

Ainsi, les excellentes performances des années 2003 à 2006 ont permis aux institutionnels de créer des réserves en vue de supporter les chutes actuelles. Lors de la reprise, les éventuelles pertes seront comblées et de nouvelles réserves constituées. Rappelons comme dernier élément à prendre en compte que tant les réserves que les pertes actuelles sont le résultat de valorisations comptables et non d'opérations effectives.

En conclusion, sachons attendre avec sérénité la reprise des marchés, nos retraites ne sont pas fondamentalement menacées, et restons raisonnables sur nos attentes de performance moyenne sur la durée. C'est ainsi que nous conserverons un système de prévoyance de qualité qui n'avantage, ni ne défavorise une génération par rapport à une autre !